

## La newsletter économique et territoriale

### Transferts d'établissements en Val-de-Marne : malgré un solde négatif, plus de 500 emplois ont été gagnés en 2006

#### Faits marquants

Les transferts\* constituent un des facteurs représentatifs de l'attractivité d'un territoire et de sa capacité à maintenir ses unités productives.

En 2007, le Val-de-Marne recense plus de 69 837 établissements dont la majorité exerce dans les secteurs des transports, du commerce de gros, de la construction et des services opérationnels.

Entre 2000 et 2006, 7 149 établissements ont quitté le département et plus de 6 613 s'y sont installés, soit une perte de **536 établissements**.

Tous les secteurs d'activités sont concernés, exceptés les services informatiques et les services personnels\*.

Dans l'ensemble, les échanges avec les départements de la petite couronne sont favorables au Val-de-Marne alors qu'ils sont déficitaires avec la grande couronne et la province.

Plus de la moitié des transferts concernent des entreprises de zéro salarié.

Toutefois, le jeu des transferts en 2006 reste favorable pour les emplois, avec un gain de plus de 530 emplois.

#### → Un solde négatif depuis 5 ans

L'analyse des entrées\* et des sorties\* sur le département du Val-de-Marne depuis six ans montre une forte régularité des mouvements que ce soit en termes d'entrées ou de sorties (Figure n°1).

Ainsi, entre 2000 et 2006, le nombre d'entrées et de sorties a oscillé respectivement autour de 900 à 1 100 mouvements.

En conséquence, le solde\* observé est déficitaire sur l'ensemble de la période, soit une centaine d'établissements en moins par an.

Ce déficit durable est observé sur l'ensemble des départements de la petite couronne parisienne. Entre autres justifications, la pression foncière en 1<sup>ère</sup> couronne contraint les entreprises à s'éloigner de la capitale.

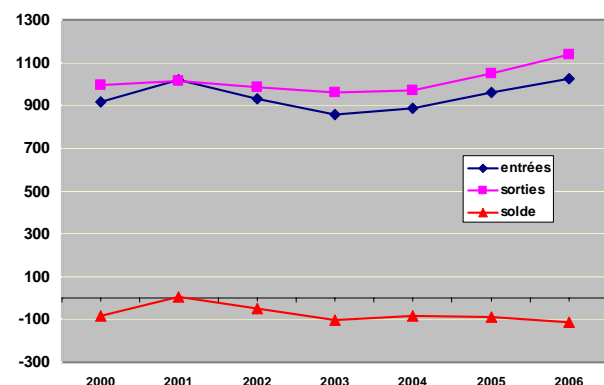
#### → Transferts par taille d'établissements

90% des entreprises qui viennent s'installer dans le Val-de-Marne sont des TPE (très petites entreprises) dont 66% n'ont aucun salarié (Figure n°2). Cette tendance est observable sur l'ensemble des départements de l'Île-de-France.

Les TPE de 1 à 9 salariés sont plus nombreuses en 2006 à quitter le département qu'à s'y implanter, avec un solde négatif de 140 établissements en 2006.

Le Val-de-Marne perd également 11 établissements de 10 à 49 salariés. Plus précisément ce sont les établissements de **20 à 49 salariés qui sont plus nombreux en 2006 à quitter le département** (31 départs contre 14 arrivées) alors que les entreprises de 10 à 19 salariés enregistrent un solde positif (62 arrivées contre 56 départs).

Figure n°1 : Evolution du solde global des transferts dans le Val-de-Marne



Source : Transferts 2006, INSEE

\* les astérisques renvoient aux encadrés de définition en fin de document

Figure n°2 : solde des transferts par taille d'établissements

	Arrivées	Départs	Solde
0 salariés	674	576	98
1 à 9 salariés (TPE)	245	385	-140
10 à 49 salariés (PE)	76	87	-11
50 à 249 salariés (ME)	8	8	0
250 à 999 salariés (GE)	2	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>1025</b>	<b>1140</b>	<b>-115</b>

\*Source : Insee, transferts 2006

On observe très peu de mouvements dans les moyennes et grandes entreprises. Point positif, le Val-de-Marne attire quelques grandes structures en 2006 et ne subit aucun départ de grandes entreprises de plus de 250 salariés.

Ainsi, la mobilité dans le Val-de-Marne concerne principalement les très petites entreprises. Ces « micro structures » ont des logiques d'implantation qui répondent souvent à des choix propres au dirigeant, entraînant un taux de mobilité important dans le Val-de-Marne.

➔ **En 2006 : le jeu des transferts permet un gain de 530 emplois**

Tous secteurs confondus, les transferts en Val-de-Marne ont permis un gain de près de 530 emplois en 2006 (voir encadré méthodologique).

Ce gain se justifie principalement par l'arrivée de grandes entreprises dont le solde migratoire s'élève à plus de 1 124 emplois alors que celui des TPE s'est soldé par une perte estimée à 337 emplois en 2006 (Figure n°3).

Les mouvements des petites entreprises de 10 à 49 salariés entraînent une perte d'environ 500 emplois en 2006. Ce sont les entreprises de 20 à 49 salariés qui génèrent ce solde négatif puisque les établissements de 10 à 19 salariés enregistrent pour leur part un solde positif (+6).

Ainsi, le Val-de-Marne a du mal à retenir ces entreprises de 20 à 49 salariés dont le départ entraîne des pertes importantes en emplois alors que cela ne concerne qu'une poignée d'entreprises.

En d'autres termes, sans l'arrivée de la centrale d'achat Leclerc et d'une société de nettoyage sur la commune d'Ivry-sur-Seine (K2), le solde des emplois aurait été négatif dans le Val-de-Marne en 2006.

Figure n°3 : Estimation des transferts en nombre d'emplois en 2006

	Gains en emplois	Perte en emplois	Solde
0 salariés	674	576	98
1 à 9 salariés (TPE)	745	1083	-337
10 à 49 salariés (PE)	1382	1881	-499
50 à 249 salariés (ME)	821	671	150
250 à 999 salariés (GE)	1124	0	1124
<b>TOTAL</b>	<b>4072</b>	<b>3635</b>	<b>536</b>

Source : Insee, transferts 2006

➔ **Des mouvements très peu corrélés à des logiques sectorielles**

Les soldes négatifs des transferts touchent l'ensemble des secteurs d'activités en 2006, sauf les services aux entreprises et plus particulièrement dans les activités informatiques et les services personnels\* qui enregistrent un nombre plus important d'entrées que de sorties en 2006 (Figure n°4).

Toutefois, le cumul entre 2000 et 2006 se traduit par un solde négatif dans tous les secteurs hormis celui de la construction qui reste dans une dynamique positive avec un gain de 34 établissements sur la période et ce, malgré une perte d'établissements en 2006.

Cependant, d'après les acteurs économiques (CCI de l'Essonne, fédération des entreprises de transport logistique...), un mouvement de retour vers la 1<sup>ère</sup> couronne s'est amorcé depuis peu, comme par exemple dans la filière transport/logistique.

Figure n°4 : Solde migratoire par secteur entre 2000 et 2006

Solde migratoire par secteurs d'activités (nomenclature CROICIS)	2006	solde migratoire 2000-2006
CONSTRUCTION	-18	34
INDUSTRIE	-21	-47
Activités de détail - Commerce de détail non alimentaire	-17	-65
Activités de détail - Commerce de détail alimentaire	-4	-48
Activités de détail - Services marchands rendus aux particuliers	-19	-67
Commerce de gros	-18	-90
Services marchands aux entreprises	8	-45
Education, santé, action sociale	-13	-188
Postes et Télécommunications	-3	-14
Transports	-9	-36
<b>Ensemble</b>	<b>-115</b>	<b>-536</b>

Source : Insee, transferts 2006

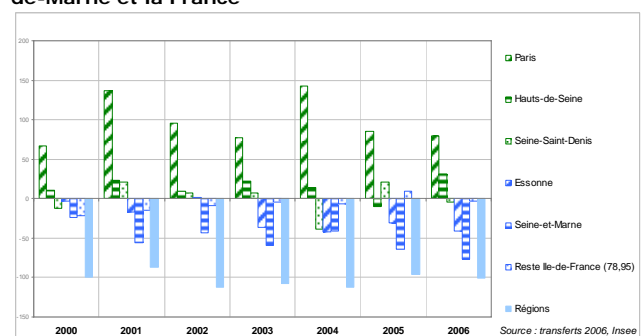
➔ **Le Val-de-Marne pénalisé par le jeu des transferts avec les départements de la grande couronne**

L'approche par grands secteurs géographiques montre de fortes disparités d'un territoire à un autre. Ainsi, le jeu des transferts avec Paris petite couronne a toujours été favorable au Val-de-Marne (entrées supérieures aux sorties), alors que les transferts enregistrés avec la grande couronne et les autres régions se sont toujours traduits, depuis 6 ans, par des soldes négatifs (Figure n°5).

Les échanges entre le Val-de-Marne et la grande couronne représentent 28% des entrées et plus de 44% des sorties. Ce rapport reste stable depuis six ans.

Ainsi, le jeu des transferts tend à positionner le Val-de-Marne comme **un territoire de transition** : le Val-de-Marne attire les établissements implantés sur Paris et les Hauts-de-Seine et subit en même temps une fuite de ses établissements vers la grande couronne et les autres régions françaises.

Figure n°5 : Evolution des soldes migratoires entre le Val-de-Marne et la France



➔ **D'où viennent les entreprises qui s'installent dans le Val-de-Marne en 2006 ?**

Parmi les 1025 entrées enregistrées en 2006 dans le Val-de-Marne, plus d'un quart proviennent de Paris : 19<sup>ème</sup> - 50 entrées, 13<sup>ème</sup> - 44 entrées, 20<sup>ème</sup> - 40 entrées (Figure n°6).

Le Val-de-Marne attire également des entreprises en provenance de Seine-Saint-Denis : Montreuil avec 25 entrées, Noisy-le-Grand avec 12 entrées et de nombreuses communes situées au nord du 93.

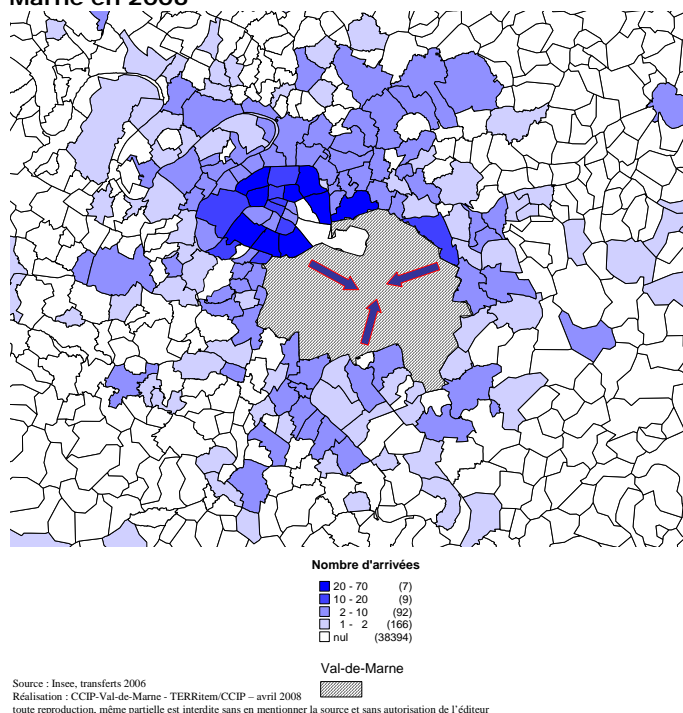
Dans une moindre mesure, on observe également une attractivité forte sur les communes limitrophes de l'Essonne et de la Seine et Marne.

Les entreprises qui quittent Paris pour s'installer dans le Val-de-Marne, concernent principalement des activités de services, tels que le conseil pour les affaires et la gestion, la comptabilité et les activités de secrétariat/traduction, le secteur de la construction et les activités immobilières.

Ces entreprises qui quittent la capitale pour le Val-de-Marne sont principalement des micro entreprises.

**Les petites entreprises de 20 à 49 salariés** qui ont emménagé dans le Val-de-Marne en 2006 proviennent majoritairement de Paris (35%), de Seine-et Marne (16%) et de Seine-Saint-Denis (15%).

**Figure n°6 : Origine des entrées dans le Val-de-Marne en 2006**



**→ Où partent précisément les entreprises qui quittent le Val-de-Marne en 2006 ?**

Les cartes n°6 et n°7 présentent une forte symétrie entre les établissements entrants et sortants. Les entreprises val-de-marnaises qui se délocalisent majoritairement sur les arrondissements parisiens relèvent principalement des secteurs des services et de la construction (36% des départs).

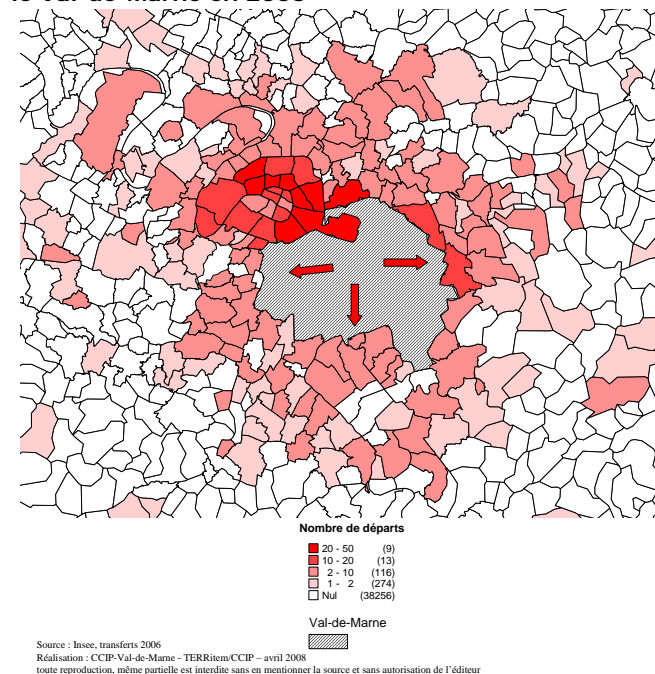
Toutefois, 26% des entreprises qui quittent le Val-de-Marne vont s'installer dans les départements de la grande couronne.

Parmi les 31 entreprises de 20 à 49 salariés qui ont quitté le département en 2006, 5 se sont installées

à Lille, 14 en petite couronne et 11 en grande couronne (Pontault-Combault et Lognes en Seine et Marne, Grigny et Montgeron).

Ainsi, on ne constate pas de transferts importants d'établissements du Val-de-Marne vers la grande couronne où les terrains disponibles sont pourtant plus nombreux et moins chers.

**Figure n°7 : Destination des entreprises qui quittent le Val-de-Marne en 2006**



**→ Quelles sont les communes les plus attractives du Val-de-Marne ?**

Logiquement, les flux de transferts à l'échelon communal sont d'autant plus importants que le nombre d'établissements implantés sur la commune est élevé.

Ainsi, l'inégale répartition des transferts dans le Val-de-Marne renvoie surtout à l'inégale distribution des établissements sur le territoire.

Par conséquent, les communes ayant attiré le plus d'entreprises en 2006 sont les communes qui concentrent le plus d'établissements, soit Saint-Maur-des-Fossés (93 entrées), Créteil (91 entrées), Vincennes (79 entrées) et Vitry-sur-Seine (54 entrées).

En revanche, l'analyse du taux d'entrée\* par commune permet de relativiser le nombre d'entrées par rapport au nombre total d'établissements présents sur une commune.

Par cette approche, Gentilly et Saint-Mandé apparaissent comme les deux communes qui captent le plus d'entreprises, relativement à la taille de leur tissu économique, suivies de Vincennes et Bry-sur-Marne (Figure n°7).

Les communes les plus attractives restent dans l'ensemble limitrophes de la capitale et attirent principalement des activités de services (conseil

pour les affaires et la gestion, comptabilité, etc.) et paramédicales.

**Figure n°8 : Communes les plus attractives du Val-de-Marne**

Communes	Taux d'entrée
Gentilly	5,4%
Saint-Mandé	2,8%
Vincennes	2,6%
Bry-sur-Marne	2,6%
Charenton-le-Pont	2,6%
(Le)Kremlin-Bicêtre	2,6%
Ivry-sur-Seine	2,3%
Périgny	2,1%
Cachan	1,8%
Fontenay-sous-Bois	1,7%
Alfortville	1,7%
Arcueil	1,7%
Bonneuil-sur-Marne	1,6%
Rungis	1,6%
Saint-Maurice	1,5%
Noisieu	1,5%
Villiers-sur-Marne	1,5%
Saint-Maur-des-Fossés	1,5%

source: Transferts 2006, Insee

Par ailleurs une analyse du solde des transferts (entrées-sorties) par commune permet de distinguer les territoires du Val-de-Marne qui réussissent à retenir leurs entreprises, de ceux qui n'y parviennent pas (figure n°9).

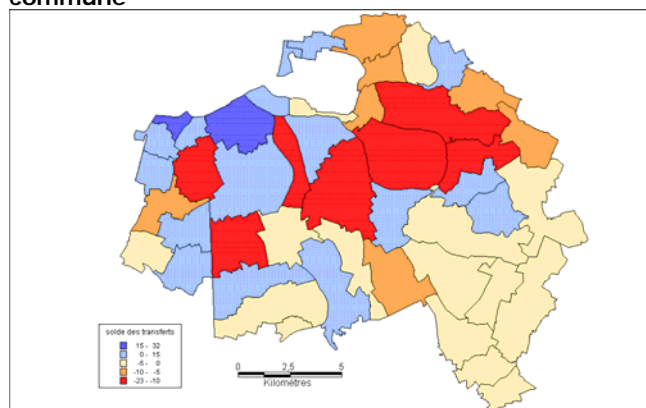
Certaines communes de la Plaine centrale et du centre Val-de-Marne comme Saint-Maur, Champigny-sur-Marne et Alfortville enregistrent des soldes négatifs en 2006, soit des pertes comprises entre 18 et 23 établissements.

Gentilly et Ivry-sur-Seine sont les deux seules communes du département à gagner plus de 15 établissements en 2006.

Globalement, les communes, comprises dans le périmètre de l'opération d'intérêt national (Orly-Rungis Seine-Amont) et la communauté d'agglomération du Val-de-Bievre, sont les deux seuls territoires affichant un solde positif en 2006.

La forte croissance du parc immobilier ainsi que le dynamisme du marché, particulièrement sur les communes situées aux portes de Paris, participent au renouvellement du tissu économique de ces territoires.

**Figure n°9 : solde des transferts en 2006 par commune**



## SOURCES

Les transferts d'établissements sont issus du répertoire des entreprises et établissements SIRENE (« système informatisé du Répertoire national des Entreprises et des Etablissements »).

Les établissements étudiés appartiennent aux champs ICS (Industrie, Commerce, Services) qui représentent les activités marchandes de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Les activités financières, l'administration et l'agriculture en sont exclues)

## DEFINITIONS

**Un transfert d'établissement** est un transfert complet de la totalité des moyens de production d'un établissement, d'un territoire à un autre, à l'intérieur du territoire français.

Ainsi, sont laissés de côté :

- les transferts successifs d'une partie seulement des moyens de production.
- les transferts d'établissements n'ayant pas d'activité économique réelle au lieu de départ ou d'arrivée.
- les transferts avec l'étranger.

On observe ainsi trois types de transferts :

**Une entrée**, signifie le transfert dans le Val-de-Marne d'un établissement installé auparavant dans un autre département.

**Une sortie**, est le transfert d'un établissement installé dans le Val-de-Marne vers un autre département français.

**Les transferts internes** correspondent aux entrées et sorties qui ont lieu entre les communes du Val-de-Marne.

**Dans ce Flash éco, les transferts internes ont été écartés de l'analyse.**

**Le taux d'entrée** rapporte le nombre d'entrées au nombre d'établissements actifs dans le Val-de-Marne. Il traduit l'importance des entrées relativement à la taille du tissu économique local.

**Le solde** est calculé par différence entre le nombre d'entrées et le nombre de sorties d'établissements. Il traduit le déséquilibre des échanges.

### Calcul estimation de l'emploi

Le fichier « Transferts » de l'Insee fournit pour chaque transfert une tranche d'effectifs et non un volume d'emplois. Ainsi l'estimation réalisée dans ce Flash éco a été obtenue en multipliant le nombre d'établissements par le milieu de la tranche effectifs. Dans notre analyse, la forte présence de TPE permet de réduire les marges d'erreurs.

**Les services personnels** comprennent les soins de beauté, soins aux défunts, pompes funèbres, activités thermales et autres soins corporels.

### A suivre prochainement...

- \* **L'analyse complète de la dynamique des transferts d'établissements dans le Val-de-Marne sera disponible en juin 2008 sur [www.ccip94.fr](http://www.ccip94.fr)**
- \* **Profil des emplois dans le Val-de-Marne, quelles spécificités ?**